



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

débits de tabac

Question écrite n° 132163

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur l'aide accordée aux buralistes pour financer leurs investissements en matière de sécurité. Suite à de nombreux braquages et cambriolages, l'équipement en matériels de vidéo protection des commerces s'est révélé primordial pour les enquêtes de police ou de gendarmerie. Mais ces investissements sont particulièrement onéreux. À l'occasion du congrès national de la chambre syndicale des buralistes des 22 et 23 septembre 2011, elle avait annoncé que le montant de la subvention sécurité accordée par l'État serait porté à 15 000 euros au 1er janvier 2012. Or, à ce jour, il semblerait que cette mesure ne soit toujours pas effective malgré une forte attente de la profession. Aussi, il la remercie de bien vouloir lui indiquer la date d'application de cette mesure.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132163

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2012, page 3129

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)